

LES SERVICES

S E R V I C E S

- AMÉNAGEMENT STANDARD / *Standard fitting*
- PLANCHER TECHNIQUE ET CLOISONS DE SÉPARATION / *Technical floor and dividing walls*
- STANDS CLÉS EN MAIN / *Turnkey stands*
- CARTES D'EXPOSANT ET INVITATIONS / *Exhibitor's cards and Invitations*
- INVITATIONS SOIRÉE RÉSEAUX / *Evening Networks Invitations*
- CARTES DE SERVICES "JOURNÉES PRESSE" / *"Press days" Services cards*
- MATÉRIEL PROMOTIONNEL / *Advertising material*
- CATALOGUE / *Catalogue*
- COMMUNICATION ET PUBLICITÉ / *Communications and Advertising*
- ASSURANCE / *Insurance*
- PARKING EXPOSANT / *Exhibitor's parking facilities*
- BADGES TRAVAUX / *Work pass*
- HÉBERGEMENT / *Hotel booking*
- GARDIENNAGE / *Guarding-security*
- NETTOYAGE / *Cleaning*
- POSTE DE SECOURS / *First aid Post*
- DOUANES / *Customs*
- REMBOURSEMENT TVA / *VAT refunding*
- RÉDUCTIONS TRANSPORTS / *Transportation special rates*
- NAVETTES AÉROPORTS / *Airports shuttle service*

AMÉNAGEMENT STANDARD

BON DE COMMANDE

5

ORDER FORM

Les stands sont livrés sur demande par le Comité avec :

- Moquette aiguilletée de couleur grise,
- Enseigne, sur tube et socle, comportant le nom et le numéro du stand.

Remplir obligatoirement le bon de commande 5 pour préciser l'installation désirée et le libellé de l'enseigne.

Le plancher technique et les cloisons de séparation des stands sont à la charge des exposants. La hauteur maximale autorisée pour les cloisons de séparation est de 2,50 m, sans obligation de retrait par rapport à l'allée.

STANDARD FITTING

Fittings provided by the Organizers are :

- Grey chiné carpeting,
- Sign on a small post with the name of the firm and the stand number.

Fill order form 5 obligatorily to precise fittings requested and to give the wording of your sign.

The exhibitors are responsible for the construction of floor and dividing walls. The maximum authorized height for the dividing walls is 2.50 m without any setback.

PLANCHER TECHNIQUE ET CLOISONS DE SÉPARATION

BON DE COMMANDE

6

TECHNICAL FLOOR & DIVIDING WALLS

ORDER FORM

Pour faciliter l'aménagement de leur stand, le Comité propose aux exposants :

- **Plancher technique : 13 € HT /m²**

Hauteur 12 cm environ, résistance de 350 kg/m² pour une charge statique et uniformément répartie.

- **Cloisons de séparation : 67 € HT /ml**

Hauteur 2,50 m, épaisseur 6 cm, gainées de tissu blanc.

To facilitate stand fitting, the Organizers offer the exhibitors :

- **Technical floor : € 13 VAT excl. /sq.m.**

Approx. 12 cm high with strength 350 kg/sq.m. for a static and uniform load

- **Dividing walls : € 67 VAT excl. per linear meter**

2.50 m high, 6 cm thick, white fabric covered

STANDS CLÉS EN MAIN

BON DE COMMANDE

7

ORDER FORM

Le Comité propose aux exposants deux formules de stand clés en main. Voir descriptifs détaillés et tarifs sur le bon de commande 7.

TURNKEY STANDS

The Organizers offer the exhibitors two turnkey stand formulas. See details and prices on order form 7.

CARTES D'EXPOSANT ET INVITATIONS

BON DE COMMANDE

8a

ORDER FORM

Des invitations et des cartes d'exposant supplémentaires peuvent être commandées au Comité .

Les cartes d'exposant et invitations gratuites auxquelles le stand donne droit (cf. Règlement Général du dossier d'inscription, art. 4) :

- seront à votre disposition à nos bureaux du **18 août au 22 septembre** :
23, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris
- à partir du **jeudi 25 septembre à 9h00**, au Commissariat Général, entrée du hall 1 en mezzanine.

Elles ne seront pas délivrées tant que le paiement de la totalité du stand ne sera pas effectué.

Horaires de validité : de 7h00 jusqu'à 1/2h après la fermeture du Salon.

EXHIBITOR'S CARDS & INVITATIONS

Invitation cards and additional exhibitor's cards may be ordered to the Organizers. The free of charge exhibitor's cards and invitations issued according to the surface of the stand will be held at your disposal (see application file general regulations item 4) :

- in our offices from **August 18 to September 22** :
23, avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS
- at the Show office, main entrance of Hall 1, in the mezzanine from **Thursday, September 25 at 9.00 a.m.**

The exhibitors will be given these passes after full payment of their stand charges.

Valid hours : from 7am to 1/2h after Show's closing time.

INVITATIONS SOIRÉE RÉSEAUX

BON DE COMMANDE

8b

EVENING NETWORKS INVITATIONS

ORDER FORM

L'invitation "Soirée Réseaux" destinée aux personnels des réseaux des exposants donne accès au salon le **vendredi 3 octobre de 19h à 24h**.

Les invitations non utilisées le 3 octobre pourront l'être n'importe quel autre jour jusqu'au 19 octobre 2008.

The invitation "Evening Networks" intended for the staffs of the networks of the exhibitors, gives access to the Show, Friday, October 3 from 7.00 pm to 12.00 pm. The invitations not used on October 3 will be available any other day about October 19, 2008

CARTES DE SERVICES "JOURNÉES PRESSE"

BON DE COMMANDE

9

"PRESS DAYS" SERVICES CARDS

ORDER FORM

Afin d'assurer un meilleur contrôle dans les halls pendant les Journées de Presse du Mondial de l'Automobile, une carte de service "Journées Presse" valable les 2 et 3 octobre 2008 est mise à disposition de vos prestataires (installateurs, techniciens, traiteurs, animateurs,...).

Horaires de validité : de 7h00 jusqu'à 1/2h après la fermeture du Salon

In order to ensure a better control of access during the Press Days of the Paris Motor Show, a "Press Days" service cards is available for your providers (builders, technical teams, caterers, organizers,...) on October 2 and 3, 2008. Valid hours : from 7am to 1/2h after Show's closing time

MATÉRIEL PROMOTIONNEL

BON DE COMMANDE

10

ADVERTISING MATERIAL

ORDER FORM

Le matériel promotionnel ci-dessous est fourni **gratuitement** :

- Dépliants (format 100 x 210 mm) donnant en plusieurs langues toutes les informations sur le Salon (lieu, dates, horaires, secteurs d'exposition...)
- Vignettes autocollantes pour courrier
- Affichette du Mondial de l'Automobile (format 40 x 60 cm)

The following advertising items are supplied free of charge :

- Leaflets (100 x 210 mm) giving in several languages all information regarding the Show (venue, dates, opening hours)
- Stickers
- Posters "Paris Motor-Show" (40 x 60 cm)

CATALOGUE

CATALOG

Un exemplaire du catalogue sera remis gratuitement à chaque exposant au Commissariat Général du Salon, entrée principale du hall 1, en mezzanine à partir du 2 octobre 2008.

Each Exhibitor will receive one free catalogue at the Commissariat Général of the Show, main entrance of Hall 1 in the mezzanine, on and after October 2, 2008.

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

COMMUNICATIONS & ADVERTISING

Pour communiquer efficacement auprès du grand public, des professionnels du monde automobile et de l'ensemble des journalistes, 3 supports officiels vous sont proposés :

- Le Quotidien du Mondial
- Le Catalogue officiel
- Le Site Internet officiel

Vous trouverez le descriptif détaillé et les tarifs sur la fiche "Communication et publicité". Vous pouvez prendre contact avec la société :

PG médias - M. Thierry Petit

Tél. : 01 42 06 94 50 - Fax : 01 40 44 71 23

E.mail : thierry.petit@pgmedias.fr

To communicate your message to the general public, Automobile industry professionals and the whole journalist community, three official media are available to you:

- The " Quotidien du Mondial "
- The official Catalog
- The official Website

You will find the description and the rates on the factsheet "Communications & Advertising".

Please contact the company :

PG médias - M. Thierry Petit

Tél. : +33 (0)1 42 06 94 50 - Fax : +33 (0)1 40 44 71 23

E.mail : thierry.petit@pgmedias.fr

ASSURANCE

BON DE COMMANDE

11

INSURANCE

ORDER FORM

L'article 7 du Règlement Général du dossier d'inscription stipule que, pour tous les exposants, l'assurance "TOUS RISQUES EXPOSITION" est obligatoire.

Cette garantie est souscrite auprès de l'assureur AXA CORPORATE SOLUTIONS - 4 rue Jules Lefèbvre - 75 426 Paris Cedex 09 - sous le N°413.032.933.20.2008

Item 7 of the general regulations of the application file stipulates that the insurance "MULTI-RISK EXHIBITION" is compulsory for all exhibitors.

This guarantee is subscribed by the insurer AXA CORPORATE SOLUTIONS - 4 rue Jules Lefèbvre - 75 426 Paris Cedex 09 - under N°413.032.933.20.2008

■ CAPITAL À ASSURER

Le prix de location du stand inclut la prime d'assurance correspondant à un capital assuré de 750 €/m².

L'assurance porte sur l'ensemble des objets exposés, agencement de stand, mobilier et matériel de bureau. Elle sera souscrite pour le compte de l'exposant, par les soins du Comité d'Organisation du Salon sans que cela puisse engager en quoi que ce soit la responsabilité des Organismes. Si la somme assurée dans le cadre de l'assurance obligatoire est insuffisante, les exposants peuvent souscrire une **assurance complémentaire** au taux de 2‰ HT du capital supplémentaire (Bon de commande 11).

■ CAPITAL TO BE INSURED

The rental price of the stands includes a «Multi-Risk Exhibition insurance» premium corresponding to an insured capital of a 750 € per sq.m.

The guarantee applies to the whole of the exhibits, stand fittings and furniture. It will be subscribed, for each exhibitor's account, by the Organizers, without the possibility of this incurring in any way their liability. If the above mentioned insurance is not sufficient, the exhibitors may subscribe an **additional insurance** and the premium rate is 2 ‰ (VAT excl.) of the extra capital (Order form 11).

■ EXCLUSIONS DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie "Tous Risques Expositions"

- les boissons et produits alimentaires,
- les papiers, valeurs, espèces, bijoux, appareils de prises de vue, appareils de radio, calculatrices de poche et tous les objets et effets en général appartenant en propre à toute personne physique participant directement ou indirectement à l'exposition,
- les objets d'art et de valeur conventionnelle,
- les cassettes et masters audiovisuels,
- les postes téléphoniques branchés et/ou connectés sur le/les réseaux de Télécommunication.
- la casse des objets réputés fragiles,
- Le matériel informatique et audiovisuel non enfermé dans des meubles fermant à clé pendant les heures de fermeture.

■ EXCLUSIONS OF GUARANTEE

The following items are not included in the "Multi Risks Exhibition" guarantee :

- drinks and foodstuff,
- papers, securities, jewelry, cameras, radio sets, calculators and all objects and items belonging to those involved directly or indirectly in the show.
- objets d'arts
- cassettes and audiovisual masters,
- telephones plugged on network,
- breakage of particularly fragile objects,
- TV and radio devices, computers not locked in an office or a cupboard during closing hours.

■ FRANCHISES

Les franchises suivantes sont appliquées en cas de :

- dommages électriques : néant,
- pertes ou dommages résultant de vols sur les matériels audiovisuels : 230 € par sinistre,
- pertes ou dommages résultant de vols sur les écrans plasma et LCD : 300 € par sinistre,
- pertes ou dommages résultant de vols sur les autres matériels : 115 € par sinistre.

■ AMOUNTS

The following amount will be left at the exhibitor's charge :

- electrical damages : none,
- losses and damages resulting from theft of audiovisual equipment : 230 € per claim,
- losses and damages resulting from theft of plasma and LCD screens : 300 € per claim,
- losses and damages resulting from theft of other materials : 115 € per claim.

■ DUREE DE GARANTIE

L'assurance, contractée pour la durée du Salon, comprend une période de montage et un temps de déménagement. La garantie prendra effet à partir **du samedi 20 septembre à 7h00.**

La garantie de vol cessera le dimanche 19 octobre 2008 à 20h00.

Les autres garanties cesseront à la date de sortie des lieux (cf. tableau page 7). En dehors de cette période, les objets, marchandises, etc. se trouvant dans l'exposition le seront aux risques et périls de l'exposant.

En ce qui concerne les écrans plats de type plasma ou LCD, la garantie du risque de vol ne sera effective que 24 heures avant la date officielle d'ouverture de la manifestation, soit à compter du 1er octobre pour cesser le 19 octobre 2008 à 20h00, date de fermeture officielle. De plus, il est demandé impérativement que chaque écran plat soit fixé solidement sur le stand.

■ EN CAS DE VOL

Les déclarations ne sont recevables que dans les 24 heures qui suivent le préjudice causé. Lorsqu'il s'agit de vol avec effraction, la déclaration ne sera admise que si l'effraction a été constatée par un représentant du Commissariat Général du Salon.

Les vols effectués pendant la nuit devront être signalés dès le matin. La déclaration devra être faite :

- **au Commissariat de Police :**
250, rue de Vaugirard - 75015 Paris
Tél : 01 53 68 81 81 - Métro : Vaugirard
- **au Commissariat Général du Salon** où sera remis l'original de la déclaration faite à la P.J., accompagné de la liste chiffrée des objets volés, établie sur papier à en-tête de l'exposant.

Aucune déclaration orale ne pourra être prise en considération.

■ DURATION OF INSURANCE

*The insurance policy contracted for the duration of the show covers the setting up and the removal periods. The guarantee will come into effect on **Saturday, September 20, at 7.00 am.***

Cover for theft will end on Sunday, October 19, 2008 at 8.00 pm.

The other covers will end on the day of departure from the premises (see page 7). Outside this period, objects, commodities, etc... in the exhibition shall be at the exhibitor's own risks.

Theft insurance for flat plasma or LCD screens will only take effect 24 hours prior to the event's official opening date, i.e. as from October 1 to October 19, 2008 at 8.00 pm the official closing date.

We further require each flat screen to be firmly fixed to the stand.

■ IN CASE OF THEFT

Claims shall only be received within 24 hours following the damage caused. In the event of theft with breaking and entering, the claim shall only be accepted if breaking and entering have been certified by a representative of the Commissariat Général of the Show. Theft during the night should be declared the following morning. The claim should be declared to the following authorities :

- **Police station :**
250, rue de Vaugirard - 75015 Paris
Tel : +33 (0)1 53 68 81 81 - Métro : Vaugirard
- **Commissariat Général of the Show,** where the original copy of the declaration to the Police shall be given, together with the list of the stolen objects (with their value), on the Exhibitors Company headed writing paper.

Oral declarations shall not be taken into consideration.

PARKING EXPOSANT

BON DE COMMANDE

12

ORDER FORM

La carte de parking exposant permet le stationnement dans l'un des parkings (C-F-R) de Paris Expo pendant toute la durée du Salon (du 2 au 19 octobre 2008) pour les voitures légères dont la hauteur n'excède pas 1,90 m.

Les parkings exposants seront ouverts de 7h00 à 21h00 du samedi au lundi et jusqu'à 23h00 du mardi au vendredi (0h30 les 2 et 3 octobre).

Ce titre de stationnement se compose dans tous les cas d'un macaron à apposer sur le pare-brise du véhicule, et d'un coupon magnétique permettant l'accès au parking. Pour les véhicules dont la hauteur est supérieure à 1,90 m et le poids inférieur à 3,5 T, un parking spécifique est prévu. **Pour les poids lourds et les véhicules dont le poids est supérieur à 3,5 T : voir le Dossier des prestations PARIS EXPO.**

EXHIBITOR'S PARKING FACILITIES

The exhibitor's car park pass gives access to one of the car parks (C-F-R) inside Paris Expo, for the duration of the Show (October 2 to 19, 2008). It concerns only private cars of 1.90 m or less in height.

Exhibitors' car parks will be open from 7.00 am to 9.00 pm from Saturday until Monday and 11.00 pm from Tuesday till Friday (0,30am on Oct. 2 and 3).

This car park pass includes a sticker to place on the windscreen and a magnetic badge allowing access to the car park.

For vehicles of more than 1.90 m in height with weight less than 3.5 T, parking facilities are provided.

For other commercial vehicles (weight over than 3.5 T), see PARIS EXPO Services file.

BADGES TRAVAUX

BON DE COMMANDE

13

ORDER FORM

Afin d'assurer un meilleur contrôle des accès dans les halls pendant les phases de montage et de démontage du Salon, l'entrée sera autorisée aux seules personnes munies d'un badge "TRAVAUX". L'accès sera également possible avec la carte "EXPOSANT"

Les badges "Travaux" donneront accès aux halls uniquement pour les périodes de montage et de démontage. Pour commander les badges (gratuits) dont vous aurez besoin, veuillez remplir et nous retourner le bon de commande 13.

WORK PASS

In order to ensure a better control of access in the halls during the building-up and dismantling of the show, the entrance will only be authorised to the people in possession of a "work" pass. The access will also be possible with the "Exhibitor" card.

The "work" pass will only be available during the building-up and dismantling period.

To order the necessary passes (free of charge), please fill in and send back the order form 13.

HÉBERGEMENT

BON DE COMMANDE

14

ORDER FORM

Centrale de réservations : BUREAU DES SALONS DE PARIS (B.S.P.)
Les exposants qui le souhaitent peuvent s'adresser au Bureau des Salons de Paris (B.S.P.) pour réserver un hébergement pendant la période du Salon. B.S.P. s'engage à obtenir des tarifs en dessous des prix publics et à proposer à chaque client différents hôtels avec leurs tarifs et descriptions. Les réservations peuvent être faites par téléphone : 0820 06 47 48 disponible 7 jour sur 7 de 9h00 à 21h 30, (le samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 22h). ou par Internet : www.mondial-automobile.com rubrique Hébergement ou en utilisant le Bon de Commande 14.

HOTEL BOOKING

*Central reservations office : BUREAU DES SALONS DE PARIS (B.S.P.)
The exhibitors who wish it can contact the Bureau des Salons de Paris (B.S.P.) to book an accommodation during the period of the Show. B.S.P. commits itself to obtain rates below general public prices and to propose to every customer various hotels with their rates and descriptions.*

The bookings can be made by telephone: +33 (0)1 43 46 20 70 available 7 days a week from 9.00 am to 9.30 pm (Saturday from 9.00 am to 8.00 pm, Sunday from 9.00 am to 10.00pm). Or on the Internet : www.mondial-automobile.com heading Hospitality, or by using the order form N° 14.

GARDIENNAGE

Un service de gardiennage et de surveillance contre l'incendie sera organisé, dans les meilleures conditions possibles, par les soins du Comité à partir du 20 septembre 2008 à 7 h 00 jusqu'à la restitution du hall. Toutefois, celui-ci ne pourra être rendu responsable, à aucun degré et sous aucun prétexte, des accidents de feu, de panique, de fuites, d'inondations, de vols ou de dégâts quelconques qui pourraient se produire.

Les exposants qui voudraient établir une surveillance particulière de leur stand pourront le faire à leurs frais par des gardiens de leur choix, mais à la condition que ces gardiens aient été agréés au préalable par le Comité d'Organisation du Salon qui restera toujours libre de retirer cette autorisation dans le cas où il le jugerait utile.

NETTOYAGE

Le nettoyage des allées de circulation et de l'extérieur des halls du Mondial de l'Automobile est assuré par le Comité d'Organisation. Les exposants devront pourvoir, à leurs frais, au service d'entretien de leur stand pendant le montage, toute la durée de la manifestation et le démontage, par une société de leur choix. Cette société doit être agréée par le Comité d'Organisation.

POSTE DE SECOURS

Deux postes de secours fonctionneront à partir du premier jour de montage jusqu'à la fin du démontage, l'un dans le hall 1, l'autre dans le hall 7/1

DOUANES

Au Parc des Expositions, un bureau de douanes situé à la porte J à côté du bâtiment 2/1 est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Tél. : 01 57 25 30 87.

Les marchandises étrangères destinées à être présentées dans les Expositions doivent être soumises obligatoirement

GUARDING-SECURITY

A caretaking and fire supervision service shall be organized, under the best possible conditions, by the Organizers from September 20, 2008 at 7.00 am till restitution of the hall.

However, the latter may not be held liable, at any degree or under any pretext, for accidents due to fire, panic, leaks, flooding, theft or damage of any nature which might occur.

The exhibitors who wish to set up special supervision of their stand may do so at their own cost by agents of their choice, on condition that these agents have been approved in advance by the Organizers, which always remain free to withdraw this authorization when they think it advisable.

CLEANING

The Organizers will take in charge the cleaning of the alleys inside and out of the halls housing the "Mondial de l'Automobile".

Exhibitors should have their own service to clean their stands at their own expense for the duration of the Show. The company should be approved by the Organizers.

FIRST AID POST

Two first aid posts will be open from the first day of the construction period, till the end of dismantling one in hall 1 and the other one in hall 7/1.

CUSTOMS

*Customs offices are located Gate J (near hall 2/1) of the Paris Expo Exhibition Center and are open from Monday to Friday, from 9.00 am to 12.00 am and from 2.00 pm to 5.00 pm
Tel. : +33 (0)1 57 25 30 87.*

Foreign merchandise from outside the EU, to be displayed at shows must be submitted for Customs check before

au contrôle du Service de Douanes avant leur mise en place sur les stands des exposants, pour les pays situés hors de l'Union Européenne.

■ FORMALITÉS DOUANIÈRES

Les marchandises doivent être présentées au bureau des douanes sous couvert d'un titre de transit (T.I.R., T1). Il sera établi ensuite une déclaration douanière d'admission temporaire par un transitaire. L'admission temporaire est valable pour la durée du Salon.

A la fin du Salon le matériel est soit réexpédié sous transit ou est mis à la consommation avec acquittement des droits et taxes.

Les marchandises en admission temporaire sous douane ne peuvent en aucun cas quitter l'enceinte du parc des expositions, sans l'accord du service des douanes subordonné à l'accomplissement des formalités douanières.

REMBOURSEMENT T.V.A.

Conformément à la législation européenne, le Comité Organisateur est obligé de facturer les prestations avec 19,6% TVA française.

Les sociétés étrangères (UE ou hors UE) peuvent, sous certaines conditions, être remboursées de cette TVA. Important : les sociétés n'appartenant pas à l'Union Européenne ont l'obligation de désigner un représentant fiscal en France pour pouvoir déposer leur dossier. Pour toutes les informations et démarches concernant une demande de remboursement de la TVA, les exposants peuvent s'adresser directement à TEVEA International. TEVEA International est spécialisée dans les demandes de remboursement de la TVA et s'occupera entièrement de votre demande, jusqu'au paiement du montant remboursé. TEVEA International vous propose une procédure simple et facile pour votre société.

TEVEA INTERNATIONAL

Monica Sumara

64 Rue du Ranelagh - 75016 Paris

Tél. : 01 42 24 96 96 - Fax : 01 42 24 89 23

E-mail : mail@tevea.com

being placed on the exhibitor's stand.

■ CUSTOMS AND EXCISE DUTIES

Goods must be presented to Customs with a T.I.R. or T1 certificate. A Customs declaration for temporary admission by a forwarding agent will then be made out. This declaration is valid for the duration of the show.

At the end of the show the equipment is either sent back to its place of origin or is put on the market with payment of Customs and Excise duties.

Goods admitted temporarily may not leave the exhibition park, unless they have been granted permission from the Customs department responsible for executing Customs formalities. No exceptions will be made.

VAT REFUNDING

According to the European Tax Legislation, the Organisers have to invoice all services with 19,6 % French Value Added Tax (TVA).

Foreign companies (EU or non-EU) are, under certain conditions, entitled to a refund of TVA paid. Important : companies not belonging to the European Union have the obligation to appoint a French tax representative in order to apply for a tax refund.

To receive further information about the refund claim and the refund procedure, exhibitors can contact directly TEVEA International.

TEVEA International is specialized in handling TVA refund claims, and will take care of the entire procedure until payment of your refunded amount.

The procedure will be simple and easy for your company.

TEVEA INTERNATIONAL

Monica Sumara

64 Rue du Ranelagh - 75016 Paris

Tél. : +33 (0)1 42 24 96 96 - Fax : +33 (0)1 42 24 89 23

E-mail : mail@tevea.com

Nous vous rappelons les facilités dont les exposants et leurs clients peuvent bénéficier pour venir au Salon.

■ PAR AVION



Code de l'identifiant : 003949AF

Valable du 27 septembre au 24 octobre 2008

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs dans toutes les classes de transport (Espace Première, Espace Affaires, Tempo) sur l'ensemble des vols Air France du monde.

Bénéficiez de -10% sur les tarifs publics sans contraintes et avec une totale flexibilité.

Profitez d'une remise supplémentaire de - 5% sur tous les tarifs publics soumis à conditions.

Sur les lignes de France métropolitaine, vous disposez également de réductions sur les tarifs publics sans contraintes pouvant aller jusqu'à - 47% .

Pour obtenir les tarifs préférentiels consentis pour cette manifestation et effectuer votre réservation , faire émettre votre billet électronique*, choisir votre siège à bord** et établir votre carte d'embarquement,

connectez vous sur : www.mondial-automobile.com

Votre billet électronique comportera une remarque justifiant l'application du tarif préférentiel Air France Global Meetings.

Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France, vous devez garder ce présent document comme justificatif.

Il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

Pour connaître votre agence Air France la plus proche, consultez : www.airfrance.com

Vous devrez citer la référence ci-dessus pour identifier la manifestation enregistrée sur la base Air France :

GGAIRAFEVENTNEGO

Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France permettent d'accumuler des "miles" en utilisant des vols Air France.

* non disponible dans certains pays

** soumis à conditions

The exhibitors and visitors are offered the following advantages.

■ BY PLANE

Identifiant Code : 003949AF

Valid for travel from September 27, to October 24, 2008.

- **Substantial airfare discounts granted in order to attend this event.**

Discounts are applied to a wide range of airfares, in all classes of travel Espace Première (First), Espace Affaires (Business) and Tempo (Coach), on all flight of the Air France worldwide network.

- 10% rebate is applied on published non-restrictive public fares.

A reduction of -5% is granted on restrictive-discounted fares. To access the preferential fares granted for this event, make your online reservation, issue your electronic ticket, select your seat** and print your boarding card**, please use the website of this event :*

www.mondial-automobile.com

Your electronic ticket will carry a special mention which justifies the application of the preferential Air France Global Meetings fare.

Should you prefer to process your reservations and ticket-purchase directly with an Air France sales outlet, you must keep this current document which serves to justify the application of preferential airfare.

Keep it you as you may be asked for it at any point of your journey.

To locate your nearest Air France sales point, consult : www.airfrance.com

You will need to quote the reference given above which is registered in Air France data under :

GGAIRAFEVENTNEGO

Frequent flyer / loyalty programs of Air France partner airlines are credited with "miles" when Air France flights are used.

* not available in certain countries

**subject to conditions

■ PAR TRAIN



Agrément EV 04

Réduction de 25% sur le billet aller/retour pour les visiteurs et exposants du Salon. Offre valable en 1^{ère} et 2^{ème} classes sur le réseau Grandes Lignes SNCF, hors Ile-de-France, sur les TGV, les CORAIL-TEOZ, les CORAIL-LUNEA dans la limite des places disponibles et dans les Trains CORAIL, CORAIL INTERCITES et TER en période bleue. Afin de justifier sa réduction, le client devra présenter au retour à bord du train l'invitation, le billet ou badge d'entrée au Salon conjointement avec le billet retour SNCF. Dans le cas où le client ne pourrait justifier sa réduction, le billet SNCF serait ramené au plein tarif.

A noter que la réduction n'est pas vendue à bord des trains. Après-vente : Billets de train échangeables et non remboursables auprès des services après-vente SNCF.

Offre " Train+Hôtel " :

Les visiteurs et exposants du salon peuvent également bénéficier d'offres privilégiées sur les hôtels Accor s'ils réservent leur chambre d'hôtel en même temps que leurs billets de train.

L'offre " Train+Hôtel " : C'est jusqu'à 10 % de réduction la semaine (du lundi au jeudi) dans tous les hôtels Mercure et Sofitel, jusqu'à 20 % de réduction les vendredi, samedi et dimanche dans tous les hôtels Mercure, Suitehotel, Novotel et jusqu'à 40 % de réduction dans les hôtels Sofitel. Aucun pré-paiement n'est exigé et le client peut modifier ou annuler sans frais sa réservation d'hôtel le jour même jusqu'à 18h, en contactant l'hôtel directement. Offre valable dans les hôtels Accor (Ibis, Mercure, Suitehotel, Novotel, Sofitel) dans la limite des chambres disponibles attribuées à l'offre " Train+Hôtel " et sur présentation de la confirmation de réservation de l'hôtel et votre billet de train du jour, lors de votre arrivée.

Après-vente : Les conditions d'annulation et de remboursement dépendent du tarif retenu par le client. Lors de promotions ponctuelles dans l'année, allant au-delà de 25% de réduction sur la chambre, la réservation de la chambre d'hôtel est non annulable et le prix de la chambre est non remboursable.

Distribution :

* Pour le billet de train : dans toutes les Gares SNCF, Boutiques SNCF, Agences de Voyages agréées SNCF, par téléphone au 36 35 (0,34€/min) depuis la France ou au 33 (0) 892 35 35 35 depuis l'International.

*Pour l'offre "Train + Hôtel" : uniquement dans Gares SNCF, Boutiques SNCF et par téléphone au 36 35 (0,34€/min) depuis la France ou au 33 (0) 892 35 35 35 (0,34€/min) depuis l'International.

■ BY RAIL

Agreement number EV 04

A 25% discount on a return ticket for show visitors and exhibitors. Offer valid for first and second class trains on the French mainline network, excluding Ile-de-France, on high-speed (TGV), CORAIL-TEOZ and CORAIL-LUNEA trains (subject to availability) and on CORAIL, CORAIL INTERCITES and TER trains during blue (off-peak) periods.

For discounts to be valid, you must present your invitation, entrance ticket or badge for the show together with your return ticket during the return journey.

In the event that you cannot prove that your discount is valid, you will have to pay the full fare.

Please note that you cannot get the discount on the train. After-sales: for exchangeable and non-refundable train tickets please see the SNCF after-sales staff.

"Train + Hotel" offer

Show visitors and exhibitors can also enjoy special rates with Accor hotels provided they book their hotel rooms at the same as their railway tickets.

With the "Train + Hotel" offer you can get a discount of up to 10% during the week (Monday to Thursday) in any Mercure or Sofitel hotels, up to 20% on Friday, Saturday and Sunday in all Mercure, Suitehotel and Novotel hotels and up to 40% in Sofitel hotels.

No downpayment is required and you may modify or cancel your hotel bookings up to 6.00 pm on the day of the reservation by contacting the hotel.

The offer is valid for Accor hotels (Ibis, Mercure, Suitehotel, Novotel and Sofitel), subject to the availability of those rooms allocated to the "Train + Hotel" offer. When checking in, you must present the hotel booking confirmation and your train ticket of the same day.

After-sales: *Cancellation and reimbursement terms depend on the rate chosen when booking. Should you benefit from another special offer exceeding the 25% discount on the room, the hotel booking cannot be cancelled and the price of the room will not be refunded.*

Where to book:

Train tickets can be purchased in any SNCF railway station, SNCF sales outlets, SNCF-approved travel agencies or by telephone on 36 35 (€0.34/min) in France or +33(0) 892 35 35 35 from abroad.

The "Train + Hotel" offer is only available in SNCF railway stations, SNCF sales outlets or by telephone on 36 35 (€0.34/min) in France or +33(0) 892 35 35 35 from abroad.



NAVETTES AÉROPORTS

AIRPORTS SHUTTLE SERVICE

Des navettes directes fonctionneront tous les jours à partir du 2 octobre 2008 entre les aéroports d'Orly et le Mondial de l'Automobile.

- **Orly Sud** : Sortie G - Accès Parcs Autocars
- **Orly Ouest** : Sortie G, - Niveau arrivée - Accès Parcs Autocars

A shuttle service will liaise Orly airports and the Paris Motor Show on and after October 2, 2008.

- **Orly Sud (South)** : Exit G - Coach Station
- **Orly Ouest (West)** : Exit G - Coach Station, Arrival level.